

CALENDRIER ANNUEL DE PAIEMENT

Crèche de Fort-de-France



2023 / 2024



Encaissement du mois de :	Période de l'encaissement : (En Régie & En ligne)
SEPTEMBRE	Du Vendredi 08 au Vendredi 22
OCTOBRE	Du Vendredi 06 au Vendredi 20
NOVEMBRE	Du Lundi 06 au Vendredi 17
DÉCEMBRE	Du Lundi 04 au Mercredi 13
JANVIER	Du Vendredi 05 au Vendredi 19
FÉVRIER	Du Mardi 06 au Vendredi 09 (en Régie) Et Du Lundi 19 au Vendredi 23 (en Régie) Du Mardi 06 au Vendredi 23 (en ligne)
MARS	Du Mercredi 06 au Mercredi 20
AVRIL	Du Lundi 08 au Vendredi 19
MAI	Du Lundi 06 au Vendredi 24 (en ligne) Du Lundi 13 au Vendredi 24 (en Régie)
JUIN	Du Jeudi 06 au Jeudi 20
JUILLET	Du Mercredi 03 au Mercredi 10

Mode de paiement : Carte Bleue et CESU

Lieu de paiement : Direction Petite Enfance - Régie

Paiement en ligne : paiementwebcreche@fortdefrance.fr

<https://fort-de-france.portail-familles.com>

Pour accéder au paiement en ligne :

relevez sur votre 1ère facture : votre identifiant de connexion + votre mot de passe

☎ 0596.63.36.03 (Standard)

Parents, veuillez respecter les dates de paiements

Tout retard dans les délais de paiement sera susceptible de remettre en cause l'accueil de votre enfant à la Crèche